



Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

Syndicat du Val-de-Marne

Luc Bénizeau
Secrétaire départemental

A

Madame l'Inspectrice d'Académie
DASEN du Val-de-Marne

Objet : calendrier de la phase complémentaire du mouvement interdépartemental

Créteil, le 25 mars 2018

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous avons été interpellés par un grand nombre d'enseignants du département qui s'inquiètent, à juste raison, du délai très restreint qu'il leur est imposé pour envoyer leur dossier de demande d'exeat-ineat.

En effet, les années précédentes les personnels avaient un mois, voire plus, pour rédiger leur courrier et constituer leur dossier, ce qui est d'ailleurs le cas, cette année, dans les autres départements de l'Académie de Créteil.

Nous savons qu'un certain nombre de collègues profite des vacances de printemps pour pouvoir finaliser leur dossier, notamment dans le cas d'une demande de rapprochement de conjoint, c'est la raison pour laquelle nous vous demandons, Madame l'Inspectrice d'Académie, de bien vouloir prolonger la date limite d'envoi des demandes d'exeat-ineat jusqu'au 20 avril au moins, afin que nos collègues puissent constituer leur dossier de manière plus sereine.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions de recevoir, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'assurance de notre toute notre considération.

P/Le SNUDI-FO

Luc Bénizeau
Secrétaire départemental